

LIEN

Volume 1, Numéro 4

Janvier 1999

Nouvelle présentation

Le Réseau de la justice autochtone (RJA) est heureux de dévoiler la nouvelle présentation de son bulletin d'information, *Lien*. Au RJA, nous espérons que cette nouvelle présentation permettra de diffuser davantage d'information sur le RJA et les activités en matière de justice que ne le permettait le document d'une page précédemment utilisé. Nous prévoyons publier le bulletin plus fréquemment que par le passé. Nous vous encourageons à nous faire parvenir des récits, idées, commentaires et photographies.

Constitution du Comité consultatif du RJA

À la suite de la réunion du RJA tenue à Ottawa en juin 1998, il a été décidé de constituer un comité consultatif chargé de fournir des conseils au sous-ministre et au RJA au sujet des activités de ce dernier. Un groupe d'aînés a été mis sur pied pour qu'il choisisse les membres du comité consultatif. En août, les aînés, Clare Beckton (sous-procureur général adjointe), Geoffrey Bickert (directeur général, Sous-direction de la justice applicable aux Autochtones) et Mary Tobin-Oates (coordonnatrice nationale, RJA) se sont réunis à Winnipeg pour examiner les nombreuses candidatures. La tâche n'était pas facile puisqu'il fallait choisir entre un grand nombre de personnes de talent. La liste a été présentée pour approbation à Morris Rosenberg, sous-ministre de la Justice.

De grands efforts ont été consentis pour que le comité consultatif soit représentatif de toutes les parties concernées par la justice applicable aux Autochtones : des membres des collectivités, des juges, des avocats, des policiers et des membres des services correctionnels. Parmi les membres, on compte des Inuit, des membres des premières nations, des Métis, des non-Autochtones, des hommes, des femmes et des jeunes. Il y a 14 membres et 10 membres suppléants, ces derniers pouvant être appelés à remplacer un membre qui n'est pas en mesure d'assister à une réunion. La présente édition spéciale de *Lien* porte principalement sur les aînés ainsi que les membres et membres suppléants du comité consultatif.

L'équipe :

Mary Tobin Oates
Coordonnatrice nationale
☎ (613) 941-4180

Susan Stewart
Agent de programmes
☎ (613) 957-9886

Rod Carleton
Agent de communication
☎ (613) 957-9598

Donna Campeau
Adjointe administrative
☎ (613) 954-0119

Dominique Lapointe
Secrétaire
☎ (613) 941-2974

☎ (613) 957-4697

Dans ce numéro

Présentation des aînés	2
Présentation du comité	3
Réunion du comité	4
Le lauréat!	5
Au-delà de la justice	5
Audiences annulées à Cape Dorset	5
Les chroniques Nitinaht	6
"Réaliser le conseil"	6


 Ministère de la Justice / Department of Justice
 Canada / Canada

Canada

Réseau de la justice autochtone
 TSA 10
 284, rue Wellington
 Ottawa (Ontario) K1A 0H8
 Internet : mary.tobin-oates@justice.gc.ca

DESTINATION :

AFFRANCHISSEMENT

Présentation des aînés

Harry Lavallée – Colombie-Britannique

Métis originaire du Manitoba, M. Lavallée a commencé à travailler en 1967 avec les Autochtones au sein du système de justice. Il a été un élément moteur de la mise sur pied de la *Native Court Worker and Counselling Association of British Columbia*. Au cours des 30 dernières années, M. Lavallée a prodigué des conseils aux détenus autochtones et a dispensé de la formation en sensibilisation culturelle dans chaque établissement fédéral et provincial de la Colombie-Britannique. Il travaille actuellement auprès de l'*Institute of Indigenous Government of Vancouver*.

Tom Cranebear – Alberta

M. Cranebear est un ancien membre de la commission de police de Calgary. Il est toujours très actif dans le domaine de la justice communautaire. Les fonctions actuelles de M. Cranebear consistent à donner des conseils aux personnes comparaisant en cour, principalement des jeunes contrevenants. Il voyage fréquemment à travers le Canada en vue de sensibiliser les gens à la spiritualité ainsi qu'aux traditions autochtones. Mis à part son travail au Canada, M. Cranebear est chargé de cours au *Wellness Center* de l'Université de l'Oklahoma.

Reggie Crowshoe – Alberta

M. Crowshoe est directeur du *Peigan Nation Cultural Center*. Ce centre a pour objectif de protéger et de préserver la culture autochtone. M. Crowshoe est policier depuis de nombreuses années, ayant d'abord travaillé pour un service de police tribal puis pour la GRC. Il a maintenant pour tâche de fournir une perspective culturelle dans le cadre du programme de conseils de détermination de la peine de Peigan.

Thelma Chalifoux – Alberta

Au cours de sa carrière, Mme Chalifoux a reçu plusieurs prix et distinctions venant souligner son engagement continu en vue d'assurer le progrès et d'améliorer le sort des Métis et des Autochtones du Canada. Elle a été nommée au Sénat du Canada en novembre 1997. La sénatrice Chalifoux a été la première Métis à recevoir un Prix national d'excellence décerné aux Autochtones. Elle est aussi membre du Comité consultatif des aînés de la division K de la GRC.

Walter et Marie Linklater – Saskatchewan

Walter et Marie Linklater travaillent pour la Commission nationale des libérations conditionnelles comme aînés conseillers depuis 1993. Ils aiment travailler en équipe ensemble. M. et Mme Linklater sensibilisent les membres de la Commission à la culture autochtone et ils accompagnent sur demande des détenus à des audiences de libération conditionnelle. Les Linklater donnent un cours intitulé *Urban First Nation Healing Initiative*. Ce cours vise à enseigner aux Autochtones combien il est important pour eux de se familiariser avec leur spiritualité traditionnelle.

Myrtle Thomas – Manitoba

Au cours des sept dernières années, Mme Thomas a été aînée volontaire auprès de Service correctionnel Canada, travaillant principalement au Manitoba. On lui demande souvent de venir à l'établissement de Stony Mountain, près de Winnipeg, pour y donner des conseils et des enseignements traditionnels aux détenus autochtones. Mme Thomas participe à des audiences de libération conditionnelle, à la demande de détenus, pour faire part à la Commission des libérations conditionnelles de sa perspective sur les progrès en matière de réhabilitation réalisés par des candidats à la libération conditionnelle.

Art Shofley – Manitoba

M. Shofley est un employé du ministère fédéral de la Justice à Winnipeg et, à l'heure actuelle, il est affecté comme aîné auprès des Services correctionnels et communautaires pour adolescents du Manitoba. C'est un facilitateur et un formateur qualifié dans le cadre des Forums de justice communautaire organisés de concert avec la GRC. M. Shofley travaille pour un groupe consultatif auprès des Services de police autochtones de la GRC. Il a acquis de la notoriété en matière de danses de pow-wow, et il donne de

la formation en sensibilisation culturelle depuis plus de 30 ans auprès des groupes communautaires et d'établissements correctionnels et scolaires.

Bob Wasicuna – Manitoba

M. Wasicuna, ancien éducateur, est gardien du «sweatlodge» de Stony Mountain. Au cours des six dernières années, M. Wasicuna a donné des enseignements traditionnels et spirituels aux détenus autochtones de Stony Mountain. Ancien chef de la Première nation de Sioux Valley, il travaille depuis 1978 à la promotion d'initiatives en matière d'autonomie gouvernementale. M. Wasicuna se considère comme un homme ordinaire qui essaie simplement de se conformer, dans sa vie, aux lois du Créateur.

Ernest Benedict – Ontario

Depuis de nombreuses années, M. Benedict dispense une formation en sensibilisation culturelle à des travailleurs sociaux et des aides judiciaires un peu partout dans le Nord-Ouest de l'Ontario. M. Benedict a été l'un des membres originaires d'un comité consultatif pour Service correctionnel Canada.

William Commanda – Québec

M. Commanda est le chef spirituel traditionnel de la Nation algonquienne et le dépositaire de la ceinture wampum de la prophétie des Sept feux. C'est un conférencier reconnu à travers le monde qui traite de questions concernant les droits de la personne et l'harmonie raciale. M. Commanda a parlé de ces questions à divers groupes, dans des pays comme le Japon et le Danemark. M. Commanda contribue à la protection de l'environnement en faisant des exposés portant particulièrement sur les pratiques forestières traditionnelles et la lutte contre la pollution de l'air.

.....
: **Vous devez parler juste pour que vos paroles se** :
: **répandent comme la lumière du soleil dans nos** :
: **coeurs.** :
.....
Cochise, chef apache



Présentation du comité consultatif

Membres du comité

Susan Enuaraq – Nunavut

Mme Enuaraq travaille à Iqaluit comme analyste des politiques pour le ministère de la Justice du Nunavut. Mme Enuaraq a dispensé pendant quatre ans des services d'aide aux victimes et aux témoins pour le bureau du procureur de la Couronne. Elle a accompagné la cour territoriale en de nombreux déplacements dans la région de Baffin, pour fournir ses services d'interprète anglais/inuktitut.

Shirley Kemeys Jones – Territoires du Nord-Ouest

Mme Kemeys Jones est originaire de l'Alberta, mais elle vit actuellement à Yellowknife. Elle est coordonnatrice des services correctionnels communautaires pour les Territoires du Nord-Ouest. Ses fonctions consistent notamment à établir des liens entre les collectivités et les organismes correctionnels en vue de favoriser la réadaptation et la réinsertion sociale des délinquants. Mme Kemeys Jones conseille des groupes communautaires des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut au sujet d'une vaste gamme d'initiatives locales en matière de justice.

Harold Gatensby – Territoire du Yukon

À titre d'aide en justice communautaire pour le comité de la justice de Southern Lakes à Carcross, au Yukon, M. Gatensby tente de trouver des moyens plus efficaces d'agir auprès des délinquants. Pendant les six dernières années, M. Gatensby et le comité ont assuré le fonctionnement de cercles de rétablissement de l'harmonie à Carcross. M. Gatensby donne de la formation partout au Canada et dans plusieurs États américains relativement à ce type de mesures de rechange à l'emprisonnement.

Freda Rosa Ens – Colombie-Britannique

Mme Ens est directrice administrative de la *Vancouver Police and Native Liaison Society*. Elle est membre de nombreux conseils et comités, y compris l'Association canadienne des chefs de police et le Comité des peuples autochtones, et elle a récemment été nommée membre du comité directeur du Centre national de prévention du crime.

Henry Bird Quinney – Alberta

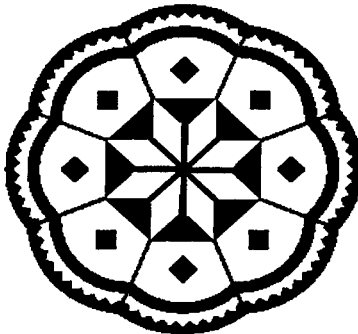
À titre de coordonnateur de la justice tribale pour la Première nation de Saddle Lake, M. Quinney a été l'élément moteur des efforts déployés dans sa collectivité pour appliquer un modèle de justice tribale mis au point en juillet 1996. Avant de s'occuper de questions de justice locale, M. Quinney a été conseiller de bande et chef de la Première nation de Saddle Lake pendant de nombreuses années.

Craig Nyirfa – Saskatchewan

M. Nyirfa est agent de liaison autochtone auprès du Service de police de Saskatoon. Le rôle d'un tel agent consiste à éliminer les stéréotypes défavorables existant au sein d'un service de police et d'une collectivité autochtone.

Graydon Nicholas – Nouveau-Brunswick

M. Nicholas est membre de la nation Maliseet de la Première nation de Tobique, au Nouveau-Brunswick. Il a obtenu un diplôme en droit en 1971 et a été nommé juge en 1991. Le juge Nicholas a beaucoup travaillé dans les domaines des droits ancestraux et issus de traités, des revendications territoriales et des droits constitutionnels. Le juge Nicholas enseigne également à temps partiel dans le cadre du programme d'études autochtones à l'Université St. Thomas de Fredericton.



Kathy Mallett – Manitoba

Mme Mallett est directrice administrative des Services juridiques de Ganootamaage de Winnipeg, un programme de déjudiciarisation urbain destiné à une vaste gamme de délinquants primaires. Mme Mallett est membre d'un comité directeur de forum de justice communautaire ainsi que d'un groupe consultatif aidant le chef de police de Winnipeg à s'occuper efficacement de questions de maintien de l'ordre concernant la collectivité autochtone urbaine.

Susan Swan – Manitoba

Il y a 13 ans, Mme Swan a été la première Autochtone à devenir agent de police au Service de police de Winnipeg. Mme Swan a conçu un programme unique au Canada, qui vise à offrir de saines solutions de rechange aux jeunes Autochtones qui pourraient sinon être recrutés par des gangs de rue. Mme Swan se déplace très fréquemment auprès des collectivités rurales et des premières nations pour éduquer les jeunes au sujet des dangers que comporte le mode de vie des gangs de rue et leur donner des conseils à cet égard.

Celina Reitberger – Ontario

Mme Reitberger est membre de la Bande indienne de Fort William en Ontario. Mme Reitberger travaille actuellement comme coordonnatrice en matière de justice réparatrice pour la *Nishnawbe-Aski Legal Services Corporation* à Thunder Bay. Elle a également exercé le droit à Thunder Bay pendant plus de 16 ans.

Jean Dutil – Québec

Le juge Dutil préside une cour de circuit dans le Nord québécois. Il expérimente les solutions de rechange à l'emprisonnement depuis ses cinq dernières années et il aide certains des 14 villages qu'il dessert à établir des comités de justice communautaire. Le juge Dutil assiste à de nombreuses conférences sur la justice alternative à travers le pays en vue de favoriser la mise sur pied partout au Canada de programmes de justice administrés localement.

Heidi Marshall – Nouvelle-Écosse

Mme Marshall est directrice administrative du *Mi'kmaq Justice Institute* de la Nouvelle-Écosse depuis deux ans. Elle a obtenu un diplôme en droit de l'Université Dalhousie en 1993. Avant de travailler au *Mi'kmaq Justice Institute*, Mme Marshall était conseillère juridique de l'organisme *Nova Scotia Native Women's Association* et membre de l'organisme *Nova Scotia Legal Aid Commission*.

Robert Fowler – Terre-Neuve

Le juge Fowler a une longue expérience, de plus de 14 ans, des solutions de rechange à l'emprisonnement. Le juge Fowler a débuté sa carrière judiciaire il y a 21 ans comme juge suppléant dans les Territoires du Nord-Ouest, puis il a exercé ses fonctions à Grand Falls (Terre-Neuve) au cours des 15 dernières années.

Jason Madden – Ontario

M. Madden est un étudiant métis en droit et il est l'un des représentants des jeunes au sein du comité consultatif. M. Madden est un membre fondateur et l'actuel président du *Métis National Youth Advisory Council* et il agit comme représentant des étudiants du post-secondaire au *Métis Nation of Ontario Provincial Council*. M. Madden a récemment été nommé coprésident du Groupe de travail fédéral/provincial/autochtone chargé d'élaborer une stratégie nationale pour les jeunes Autochtones.

Membres suppléants:

Sandra Inutiq – Nunavut

Mme Inutiq est la représentante suppléante des jeunes au comité consultatif. Mme Inutiq dispose d'une vaste expérience dans le domaine du droit. Elle a d'abord travaillé comme éducatrice dans un établissement pour jeunes délinquants à Iqaluit en 1994. En 1998, Mme Inutiq était assistante de recherche au secteur des Affaires du Nord du ministère fédéral de la Justice. Elle est actuellement présidente du *National Inuit Youth Council*; elle est associée aux activités du conseil depuis 1994.

Sandi Gleason – Territoire du Yukon

Mme Gleason pourra faire bénéficier le comité de son expérience diversifiée dans le domaine de la justice communautaire. Elle travaille actuellement pour le ministère de la Justice à Whitehorse, y aidant les collectivités de la région à mettre sur pied des initiatives locales en matière de justice. Précédemment, elle était gestionnaire de programmes de justice pour le Conseil des premières nations du Yukon. Mme Gleason a aidé à l'instauration d'un programme intitulé «*Keeping Kids Safe*», une stratégie visant la réinsertion dans les collectivités des délinquants sexuels.

Bonnie George – Colombie-Britannique

Mme George est facilitatrice de liaison pour le programme *Unlocking Aboriginal Justice* à Moricetown (Colombie-Britannique). Elle travaille principalement avec des personnes faisant face à des accusations et crée des programmes de réadaptation adaptés aux besoins de chaque individu. Au moins la moitié de ces programmes sont fondés sur la culture et les traditions *wet'suw'ten*. Mme George a voyagé dans tout le pays pour promouvoir la justice alternative.

Diana Goldie – Alberta

Mme Goldie est avocate à Edmonton et sa pratique touche le droit criminel, le droit de la protection de l'enfance et le droit correctionnel. Mme Goldie travaille au sein de la section nationale de droit autochtone de l'Association du Barreau canadien, donnant des conseils à des avocats de tout le Canada sur des questions concernant le droit autochtone. Elle a donné des conseils portant sur des questions constitutionnelles et nationales à l'Assemblée des Premières Nations et au Grand conseil du traité n° 8.

Berna Bushie – Manitoba

Mme Bushie est travailleuse sociale et directrice du programme *Hollow Water Community Holistic Circle Healing*. Mme Bushie a conçu ce programme en 1984 et celui-ci, depuis, a connu une croissance lui attirant la reconnaissance internationale. Mme Bushie continue d'être à la tête du programme, mais elle consacre maintenant aussi quelques mois par année à la formation de membres d'autres collectivités pour qu'ils fassent fonctionner des programmes holistiques semblables.

Waylon Badger – Saskatchewan

En tant que l'un des jeunes membres suppléants du comité consultatif, M. Badger réunit la connaissance de la spiritualité traditionnelle avec celle des processus modernes de guérison. M. Badger est déjà un conférencier accompli et il a fait dans de nombreux séminaires et ateliers des exposés sur des sujets tels que la spiritualité, les toxicomanies et les questions communautaires.

Jackie Kistabish – Québec

Mme Kistabish est coordonnatrice de la section nouvellement créée de la justice de Femmes autochtones du Québec inc. Sa tâche consiste à créer pour l'association un comité de la justice qui aidera les collectivités à instaurer des programmes de justice locale qui répondent aux besoins des femmes autochtones du Québec.

Donald Marshall Jr. – Nouvelle-Écosse

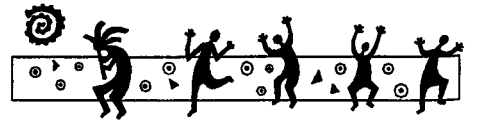
M. Marshall est un membre du conseil actif du *Mi'kmaq Justice Institute*. M. Marshall a fondé et il assure la coordination du *Donald Marshall Sr. Youth Cultural Camp*, un programme adapté à la réalité culturelle conçu pour l'enseignement de connaissances et compétences traditionnelles des Mi'kmaq à des jeunes à risques et à des jeunes délinquants. M. Marshall fait souvent part de ses expériences dans des conférences et séminaires portant sur la justice tenus à travers le Canada.

Dale Sylliboy – Nouvelle-Écosse

M. Sylliboy a été agent de police pendant 12 ans au Service de police de Truro, en Nouvelle-Écosse. En 1994, il a été nommé membre à temps partiel de la Commission nationale des libérations conditionnelles. M. Sylliboy est membre du Comité consultatif des Autochtones du commandant sous-divisionnaire de la GRC. Il a reçu une formation approfondie en gestion du stress, sensibilisation culturelle et règlement des conflits. En juin dernier, M. Sylliboy a été nommé aîné désigné à l'établissement de Springhill en Nouvelle-Écosse.

Millie Augustine – Nouveau-Brunswick

Mme Augustine a obtenu un diplôme en droit de l'Université Dalhousie en 1994 et elle a été admise au barreau en 1996. Elle s'est distinguée en étant la première Mi'kmaq à devenir avocate au Nouveau-Brunswick. Mme Augustine est un membre exécutif de *United Nations of New Brunswick*, un groupe s'intéressant particulièrement aux questions forestières dans la province. Par le passé, elle a notamment été activiste dans le domaine des droits de la personne, particulièrement les droits des femmes et des Autochtones.



Réunion du comité consultatif

Les aînés et le comité consultatif se sont réunis avec Clare Beckton (sous-procureure générale adjointe), Geoffrey Bickert (directeur général de la Stratégie sur la justice applicable aux Autochtones) et le personnel du RJA à Ottawa les lundi 26 octobre et mardi 27 octobre derniers. Morris Rosenberg, sous-ministre de la Justice, a brièvement participé à la réunion le mardi après-midi. La réunion a débuté par un cercle de discussion où chacun a eu l'occasion de se présenter. De nombreux participants ont exprimé sommairement ce qu'ils concevaient être au départ le rôle collectif d'un comité consultatif.

M. Bickert a brièvement résumé le rôle de la Stratégie sur la justice applicable aux Autochtones et il a exposé certains des buts et objectifs que la Stratégie vise à atteindre au cours des deux prochaines années.

On a indiqué au comité, province par province, ce que le Ministère avait fait pour aider à la mise en œuvre de programmes de justice alternative et les domaines où davantage d'efforts devraient être consentis.

Plusieurs questions ont été abordées au cours de la réunion de deux jours, notamment les suivantes : de manière générale les types de projets auquel le RJA devrait s'intéresser et qu'il devrait appuyer; une stratégie de communication pour le RJA ; des honoraires pour les aînés et, éventuellement, pour les membres ; la fréquence et le lieu des futures réunions; le nombre d'aînés qui devraient assister aux réunions; la possibilité de réunions régionales. Le comité consultatif se réunit à nouveau en mars 1999.

Le lauréat!

Le RJA est heureux d'annoncer que l'une des vidéos qu'il a réalisées, *Une question de confiance*, a été lauréat dans la catégorie du meilleur service public au *American Indian Film Festival* de San Francisco (Californie).

Une question de confiance présente l'organisme *Vancouver Police and Native Liaison Society*. Cet organisme associé à la police vise à améliorer les relations entre la police de Vancouver et la collectivité autochtone dans le secteur bien connu de l'est de Vancouver. Le prix est une statuette de bronze créée par Rance Hood, un artiste comanche de l'Oklahoma.

Le documentaire relatif à Vancouver et *Donald Marshall Camp culturel pour les jeunes*, une autre production du RJA, ont tous deux été choisis pour être visionnés en salle pendant le festival, qui s'est déroulé du 14 au 20 novembre 1998.



Au-delà de la justice

La collectivité de Nelson House, au nord du Manitoba, a mis en place pour certains délinquants, en juin 1998, un processus de cercle de guérison semblable à une conférence de groupe familial. Les résultats ont été tellement favorables qu'on étudie actuellement la possibilité d'utiliser ce processus à d'autres fins.

Sonny Ballantyne, ancien surveillant de liberté conditionnelle et membre depuis cinq ans de la Commission nationale des libérations conditionnelles, a facilité près de 40 cercles de guérison à Nelson House. Le processus visait la origine à déjudiciariser certaines affaires criminelles, mais M. Ballantyne déclare qu'il a maintenant commencé à s'occuper d'autres types d'affaires.

M. Ballantyne déclare que des enseignants et des administrateurs scolaires locaux l'ont approché pour qu'il préside des cercles en vue d'améliorer les relations entre les

étudiants et les enseignants au sein d'écoles locales. À la fin de novembre 1998, un cercle de guérison s'est tenu au profit d'une femme de la localité ayant perdu une jambe dans un accident d'automobile. Le processus vise à l'aider à surmonter le fardeau émotif qui en est résulté.

Pour le moment, les cercles de guérison continueront de se concentrer principalement sur des questions criminelles. Ce sont les juges et les policiers locaux qui soumettent des affaires à ce processus. M. Ballantyne s'affaira pendant la prochaine année à élargir la portée du programme et à élaborer un manuel de formation pour les collectivités avoisinantes qui veulent bénéficier d'un processus semblable. Il espère embaucher des employés permanents et établir un port d'attache approprié au cours de l'année qui vient.

Personne-ressource : Sonny Ballantyne
(204) 484-2227

Audiences annulées à Cape Dorset

Lorsque la Cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest fait son arrêt habituel à Cape Dorset, environ 30 personnes sont normalement inscrites à son rôle en vue du traitement de leur cause. En septembre dernier, toutefois, les audiences de cette cour ont été annulées parce qu'il n'y avait qu'une ou deux affaires inscrites au rôle. Ces dernières années, les affaires criminelles dans cette collectivité de 1 200 personnes située à l'extrémité sud de l'île de Baffin ont été réglées par l'entremise d'un comité de justice locale. Ce sont la GRC et les juges de paix qui soumettent des affaires à ce comité. Celui-ci s'occupe de presque tous les types d'affaires, sauf celles mettant en cause de la violence familiale ou des voies de fait graves.

Nina Manning-Toonoo, coordonatrice du comité de la justice, déclare qu'on ordonne habituellement aux contrevenants d'effectuer des travaux communautaires ou de travailler avec des aînés. «De cette façon, ils purgent le temps requis, en plus d'apprendre des éléments de la tradition» affirme-t-elle. Dans le cadre du processus de réadaptation, on ordonne habituellement aux contrevenants d'écrire une lettre d'excuse à la victime.

La juge Beverly Browne a été tellement impressionnée devant les résultats obtenus au moyen du processus de

déjudiciarisation qu'elle a envoyé à la collectivité une lettre de félicitations. Elle y écrit ce qui suit : «Je tiens à féliciter la population de Cape Dorset, les aînés, les juges de paix, le Comité de la justice applicable aux jeunes, les responsables des services sociaux, le Comité d'éducation antialcoolique, le conseil municipal et les nombreuses autres personnes concernées pour leurs efforts pour faire de Cape Dorset un endroit où l'on peut vivre en sécurité, et pour le travail accompli auprès des personnes qui ont comparu devant la cour. La Cour territoriale n'a pratiquement plus rien à faire à Cape Dorset, et tout le crédit en revient aux gens de Cape Dorset.»

Selon Mme Manning-Toonoo, annuler les audiences a permis d'épargner plusieurs milliers de dollars en frais judiciaires, puisque pour chaque session de trois jours, il faut déplacer et loger neuf personnes. Dans sa lettre au conseil municipal de Cape Dorset, la juge Browne a dit espérer qu'il y aurait de nouvelles annulations d'audiences : «Nous sommes toujours disposés à annuler d'autres audiences de la cour de circuit s'il n'y a aucun travail à faire, et je mets la collectivité au défi de continuer son beau travail.»

Personne-ressource : Nina Manning-Toonoo
(867) 897-8211

Les chroniques Nitinaht

Les chroniques Nitinaht est un documentaire de l'Office national du film sur une collectivité autochtone qui essaie de se réconcilier avec un lourd passé de violence sexuelle. Le film relate les efforts consentis sur une période de sept ans par la collectivité pour trouver des moyens de composer avec ce passé et de paver la voie à la guérison.

Le film est accompagné d'une version sur CD-ROM de *Guérison*. Produit grâce à l'aide du Solliciteur général du Canada, *Guérison* est une compilation de rapports choisis tirés de la Collection sur les Autochtones et de Technical Series. Le CD *Guérison* présente un examen approfondi des questions liées à la violence sexuelle. Il comprend une description détaillée du programme de guérison du *Hollow*

Water Community Holistic Circle, un programme en place dans le Nord du Manitoba et reconnu à l'échelle internationale, qui est conçu spécialement pour les collectivités autochtones essayant de surmonter les effets dévastateurs de la violence sexuelle.

Personne-ressource : Jack Horwitz (613) 995-8020



«Réaliser le conseil» dans la première Nation de Miawpukek

En mai 1997, le juge Fowler a assisté à la réunion du *Defense Constituency Group* du RJA tenue à Vancouver, en Colombie-Britannique. Le juge Fowler s'intéresse depuis longtemps aux solutions de rechange à l'emprisonnement et à la justice réparatrice. La Première nation de Miawpukek à Conne River (Terre-Neuve) fait partie de son circuit. La collectivité avait demandé au juge s'il pouvait établir un conseil de détermination de la peine puisqu'une affaire s'y prêtait. Un MicMaq avait été accusé de voies de fait contre un agent de la GRC et de lui avoir proféré des menaces de mort. La collectivité et la GRC avaient déjà participé à une cérémonie du calumet, et ils avaient convenu d'envisager le recours à un processus extrajudiciaire pour régler l'affaire. Le juge Fowler a communiqué avec la sous-direction de la justice applicable aux Autochtones pour exprimer l'intérêt de la Première nation de Miawpukek pour de la formation en matière de conseil de détermination de la peine.

Le RJA a présenté une séance d'information les 25 et 26 juin 1998 en vue de faire connaître le processus à d'éventuels participants, à d'autres membres concernés de la collectivité et à des professionnels de la justice. Dans cette séance, on présentait le processus; on expliquait le rôle et les responsabilités des personnes directement concernées par le conseil; on signalait le rôle de soutien essentiel des membres de la collectivité, des organismes de services sociaux, des policiers et des professionnels de la justice; on indiquait les premières étapes importantes que doit suivre le contrevenant et sa contribution pendant les mois que dure le conseil. La collectivité a exprimé son intérêt à obtenir une certaine formation permettant la réussite de son premier conseil de détermination de la peine.

Subséquentement, le RJA a pris les mesures nécessaires pour que des formateurs donnent une séance pour la Première nation de Miawpukek du 14 au 16 septembre 1998. La formation, dispensée par Mark Wedge et Harold Gatensby du Territoire du Yukon, offrait une expérience pratique intensive du processus. En raison du nombre de personnes (environ 50) qui désiraient obtenir la formation, on a demandé à deux autres formateurs autochtones, Vince Kicknosway et Jim Albert, de dispenser également la formation. MM. Albert et Kicknosway travaillent tous deux auprès du Comité de la justice applicable aux Autochtones en milieu urbain à Ottawa, et ils ont une longue expérience en animation de cercles de guérison et de discussion dans les collectivités autochtones et en milieu urbain.

La conception de cette formation était unique puisque les membres de la collectivité et les responsables de la justice ont participé directement au processus, obtenant ainsi un contact direct et un lien permanent avec une autre première nation qui pratique le processus depuis au moins cinq ans.

La formation a été suivie immédiatement de la tenue du conseil de détermination de la peine pour l'affaire mentionnée précédemment. Tant la formation que le conseil lui-même ont connu un très grand succès, et la Première nation de Miawpukek a subséquentement mis sur pied son propre comité de la justice, qui servira de noyau devant assurer le succès de la justice communautaire au sein de la collectivité.

Personne-ressource : Chef Misel Joe (709) 882-2731

